

Recensement 2025 : top départ à Lescar

Cette année, Lescar réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre

Publié le 20 décembre 2024

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune, et ainsi, au niveau local, de prévoir les projets et équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches, équipements de proximité pour les personnes âgées...) et à déterminer les moyens de transport à développer par exemple.

La ville de Lescar a recruté pour cela, 19 agents recenseurs qui viendront à votre rencontre du **16 janvier au 15 février**.

Tous les habitants, y compris ceux qui résident dans des habitations mobiles et les sans-abris, sont concernés. Les habitants recevront au préalable un courrier avant le passage des agents recenseurs pour les prévenir et qui leur proposera de répondre sur papier ou en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr). Le recensement par internet, c'est plus simple, plus rapide et plus confidentiel. En effet, seules les questions qui vous concernent vous sont posées. De plus, votre agent recenseur sera prévenu de votre réponse et n'aura pas à repasser chez vous. En cas de besoin, votre maison France Service de Lescar (Maison de la Cité) pourra vous accompagner dans cette démarche. Recrutés par la mairie, ces derniers doivent se présenter chez les habitants munis d'une carte officielle. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratifs ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Lescar.fr

AU QUOTIDIEN,
TRAVAUX

Cathédrale Notre-
Dame-de-
l'Assomption :
devenez mécène !

Lescar.fr

TRAVAUX

Travaux rue Denis
Touzanne - fermeture
de la rue du Taa

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT

Enquête publique -
construction d'une
centrale
photovoltaïque

Lescar.fr

AU QUOTIDIEN,
SERVICES

Déviation de la ligne
de bus n°8



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h